



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

mairie@lafrancaise.fr
www.lafrancaise.fr

DECISION

2023-32

Objet : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le projet de création d'un habitat inclusif – Avenant n°1

Monsieur le Maire de Lafrançaise,

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Vu l'Appel à Manifestation d'Intérêt Bien Vieillir dans les Petites Villes de demain pour lequel la commune a candidaté en mai 2022,

Vu la décision n°2023-24 liée à la mission d'AMO attribuée à la SCIC Bien Commun pour le projet de création d'un habitat inclusif à destination des seniors ;

Vu le changement d'immeuble pour accueillir le projet d'habitat inclusif, suite à une difficulté d'acquisition du bâtiment initial ;

DECIDE

- **D'attribuer** l'avenant n°1 auprès de la SCIC Bien Commun de 5 200€ ht pour l'étude de faisabilité complémentaire comprenant des diagnostics technique, foncier et architectural et la réactualisation des budgets :

- Montant initial du marché : 36 400 € ht
- Avenant n°1 : 5 200€ ht
- Nouveau montant du marché : 41 600€ ht

- **De signer** l'avenant n°1 correspondant

Fait à Lafrançaise
Le 03 octobre 2023.

Le Maire,

Thierry DELBREIL



Lafrançaise